



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la quatrième édition de l'appel à projets be.circular

Depuis 2016, 5 millions d'euros investis par la Région bruxelloise pour soutenir des projets économiques plus respectueux de l'environnement

Bruxelles, 27 février 2019 – Lancé en 2016 par le Gouvernement bruxellois, l'appel à projets be.circular a déjà bénéficié à 96 projets économiques bruxellois innovants qui minimisent leur impact environnemental en réduisant leur utilisation de ressources et leur production de déchets. Au total, ce sont plus de 5 millions d'euros qui ont été investis dans ces projets économiques. Ce 28 février, la Ministre de l'Environnement Céline Fremault et le Ministre de l'Economie Didier Gosuin lancent la quatrième édition de l'appel à projets be.circular.

A l'heure où les questions d'environnement, de climat, d'énergie sont au cœur des préoccupations des citoyens, Bruxelles Environnement, en collaboration avec hub.brussels, lancent la quatrième édition de l'appel à projets be circular. Celui-ci contribue à accélérer la mise en œuvre de l'économie circulaire en Région bruxelloise. L'objectif : faire de l'amélioration de l'environnement une source d'opportunités économiques et de création d'emplois.

Après trois éditions, l'appel à projets be.circular compte :

- 276 dossiers introduits
- 96 projets sélectionnés
- 5,2 millions d'euros investis par la Région
- 215 créations d'emploi temps plein

La diversité des projets sélectionnés démontre que la transition vers un modèle économique plus circulaire est atteignable dans des domaines variés. De nombreux projets concernent l'alimentation et la construction mais l'on retrouve également des projets concernant l'habillement, la mobilité, les bibliothèques d'objets, l'occupation temporaire de bâtiments et encore tant de services aux citoyens.

« Nous avons adopté le Programme Régional en Économie Circulaire (PREC) en 2016, et aujourd'hui, on voit que l'économie circulaire est à la fois pourvoyeuse de richesses et d'emploi local. C'est pourquoi avec les appels à projets Be.Circular, nous avons déjà investi près de 5 millions d'euros pour booster le secteur. L'objectif ? Ancrer toujours davantage la présence de l'économie circulaire en Région bruxelloise et investir dans les projets du futur », explique Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Économie et de l'Emploi.

« Les entrepreneurs et entreprises bruxelloises ne tarissent pas d'idées. Nous nous devons de les soutenir encore cette année et les années à venir je l'espère. Plus qu'une aide de la Région aux entrepreneurs, je vois aujourd'hui de circular comme une aide des entrepreneurs à la Région pour que celle-ci puisse atteindre les objectifs environnementaux et économiques ambitieux qu'elle s'est fixé. » explique la Ministre bruxelloise de l'Environnement Céline Fremault.

Pour cette quatrième édition, les focus thématiques sont : les « 3R » - Réparer, Réutiliser, Recycler, l'Alimentation durable, les Chantiers circulaires et les Nouveaux modèles économiques. L'appel à projets est ouvert à tout type d'entreprises : coopératives, SPRL, indépendants, asbl... jeunes startup ou entreprises confirmées. Les montants octroyés vont de 5.000 à 200.000 € pour les projets les plus ambitieux en termes d'impact régional.

Les personnes intéressées peuvent rentrer leur candidature à partir de ce 28 février et ce, jusqu'au 15 mai sur le site www.circulareconomy.brussels. Des séances d'information aux candidats sont organisées les 19 mars et 2 avril en soirée.

Info :

Cabinet de Céline Fremault – Kathrine Jacobs 0474.62.40.43 kjacobs@gov.brussels

Cabinet de Didier Gosuin – Anne Mellone 0474.39.17.70 amellone@gov.brussels